



Cellule d'observation de la criminalité - COC

Kidnapping

Bulletin du dernier trimestre de 2022 et bilan annuel
(#10)

Les régimes de sanctions ont influencé le kidnapping en Haïti

© 5 janvier 2023
(Actualisé - 13 janvier)

Kidnapping

Bulletin du dernier trimestre de 2022 et bilan annuel
(#10)

Les régimes de sanctions ont influencé le kidnapping en Haïti

CARDH

**Centre d'analyse et de recherche
en droits de l'homme**

3, Rue Charlevoix, Bourdon, Port-au-Prince, Haïti
(509) 28 11 79 44/36 10 69 09

info_cardh@yahoo.com

www.cardh.org

© 5 janvier 2023

(Actualisé - 13 janvier)



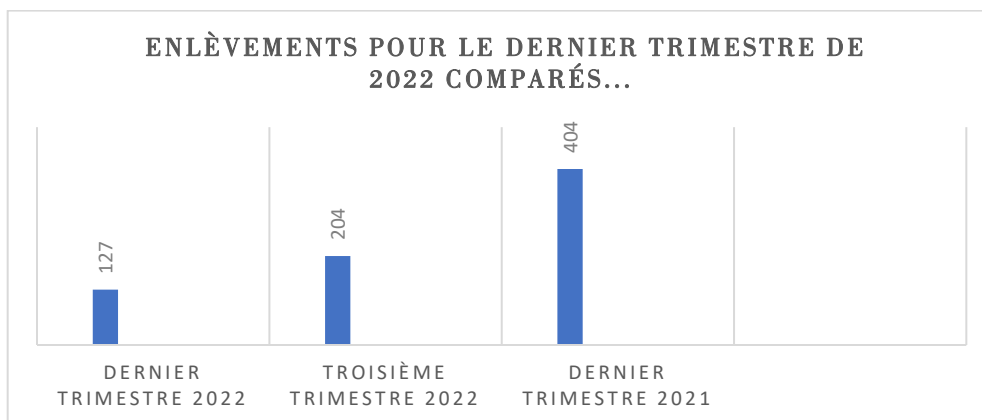
Sommaire

I. KIDNAPPING POUR LE DERNIER TRIMESTRE DE 2022.....	3
1. ENLÈVEMENTS POUR LE DERNIER TRIMESTRE DE 2022 : OCTOBRE ; NOVEMBRE ; DÉCEMBRE.....	3
II. BILAN ANNUEL.....	3
2. ENLÈVEMENTS POUR L'ANNÉE 2022	3
3. ENLÈVEMENTS D'ÉTRANGERS.....	4
III. FACTEURS QUI EXPLIQUERAIENT CETTE DIMINUTION SPECTACULAIRE, IMPACTANT LE BILAN ANNUEL	5
4. EFFORTS DE LA POLICE ET LUTTE CONTRE LE TRAFIC D'ARMES, DE MUNITIONS ET DE LA CONTREBANDE...5	
5.1. Opérations systématiques à la Croix-des-Bouquets, tentatives de kidnapping déjouées, gangs stoppés.....	5
5. LES RÉGIMES DE SANCTIONS BILATÉRALES ET MULTILATÉRALES VISANT LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ.....	6
5.1. Chefs de gang.....	6
5.2. Personnalités politiques et du monde des affaires	7

I. Kidnapping pour le dernier trimestre de 2022

1. Enlèvements pour le dernier trimestre de 2022 : octobre ; novembre ; décembre

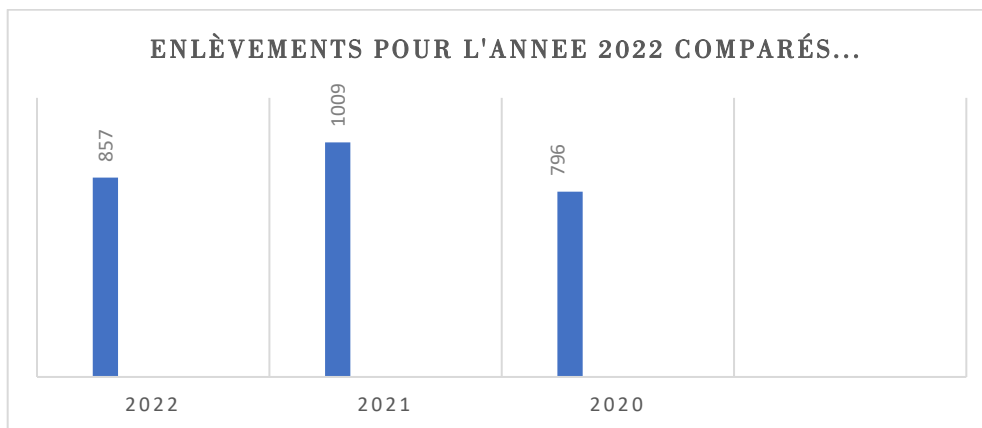
1. Pour le dernier trimestre de 2022 (octobre, novembre, décembre), la Cellule d'observation de la criminalité (COC) du Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme a recensé **127** cas enlèvements dont **12 étrangers**. Cela représente une diminution de **37.75 %** par rapport au dernier trimestre au cours duquel la COC avait recensé **204** cas, et **68.56 %** par rapport au dernier trimestre de 2021, soit 404 cas recensés.



II. Bilan annuel

2. Enlèvements pour l'année 2022

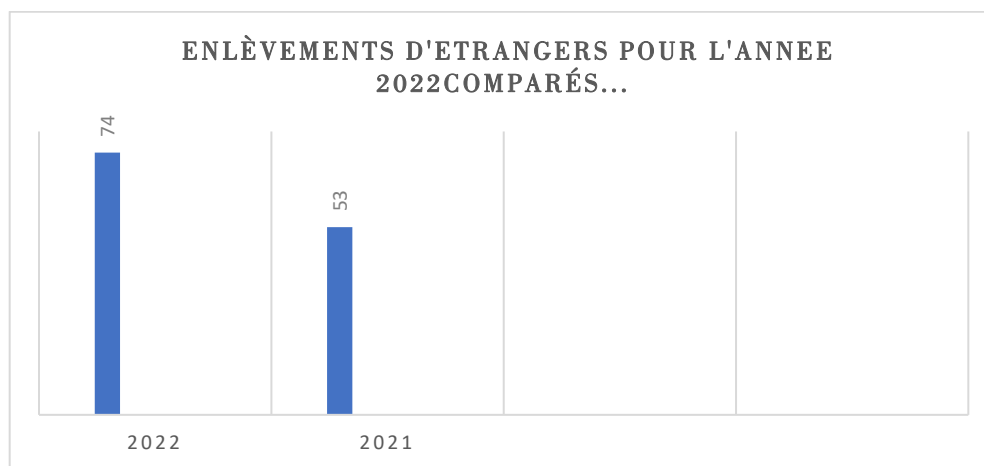
2. Pour l'année 2022, **857** enlèvements ont été recensés, contre **1009** l'année dernière, soit une diminution de **15.06 %**.





3. Enlèvements d'étrangers

3. Pour l'année 2022, au moins **74** étrangers ont été enlevés contre **53** l'année dernière, ce qui représente une augmentation de **39.62 %**.
4. **N.B.** Comme mentionné dans les bulletins, les chiffres de la COC permettent d'observer la tendance des cas d'enlèvements en Haïti (baisse/hausse). Ils n'expriment pas le nombre de victimes.



III. Facteurs qui expliqueraient cette diminution spectaculaire, impactant le bilan annuel

5. Généralement, le dernier trimestre de l'année est l'un des moments où il y a eu plus d'enlèvements : **404** pour celui de 2021. Environ 1300 enlèvements, voire plus, devaient être recensés en 2022, soit environ 500 pour le dernier trimestre.
6. Il est important pour la COC de chercher à comprendre cette baisse spectaculaire. Ainsi, deux facteurs pourraient l'expliquer : les efforts de la police contre le banditisme ; les régimes de sanctions multilatérales et bilatérales adoptés pour lutter contre la criminalité, les violences politiques...

4. Efforts de la police et lutte contre le trafic d'armes, de munitions et de la contrebande...

7. Les efforts de la police nationale contre le banditisme constituent un facteur important ayant conduit à la diminution des enlèvements au dernier trimestre de l'année 2022.

5.1. Opérations systématiques à la Croix-des-Bouquets, tentatives de kidnapping déjouées, gangs stoppés...

8. Comme souligné dans le précédent bulletin (juillet, août, septembre), les opérations menées par la police particulièrement à la Croix-des-Bouquets contre le gang 400 Mawozo, responsable d'environ 50% des enlèvements dans l'aire métropolitaine à partir de juillet 2021, dont 16 missionnaires américains le 16 octobre 2021, ont largement contribué à la diminution du phénomène. La plupart de ses membres ont été « stoppés » (tués), d'autres arrêtés... Ce gang était sur le point d'être désintégré. Son chef se serait réfugié à Thomazeau.
9. En conférence de presse le 29 décembre 2022, la police a présenté son bilan : 1,140 opérations policières menées ; 149 bandits tués ; 41 otages libérés ; 93 tentatives de kidnapping déjouées (Port-au-Prince et Artibonite).
10. Toutefois, il faut souligner que la police ne pouvait pas continuer ses opérations, en raison des bouleversements politiques entre août et septembre 2022. Faisant face à des problèmes d'effectif, d'équipements... elle a dû prioriser la sécurisation des manifestations.
11. Les mesures prises par l'administration Ariel Henry pour contenir le trafic d'armes et de munitions ainsi que la contrebande, soutenues par le gouvernement américain, ont aussi contribué à la diminution du phénomène. Le directeur général de l'Administration générale des douanes (AGD), Romel Bell, dont le visa américain a été révoqué pour trafic illégal d'armes, a été remplacé par Julcène Edouard, installé le 1^{er} juillet 2022. Suite à son audition par l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC) le 19 décembre 2022,



ses fonds, ceux de sa femme, Anna Dorvil Bell, et de ses entreprises ont été gelés¹. Consultez le bulletin # 9(juillet, août, septembre)².

12. Le warf de Port-de-Paix, haut lieu du trafic d'armes et de munitions, de la contrebande et autres, a été fermé après le dernier scandale impliquant les bateaux Miss Lilie One et El Shaddai. Les recettes de l'État ont augmenté de : 8 milliards de gourdes pour le mois d'août contre 5 milliards pour le mois précédent ; 10 milliards pour le mois de décembre.
13. Quoique tangibles et importants, les efforts de la police, une force vulnérable, sont insuffisants pour expliquer cette diminution des enlèvements. Diverses méthodes pourraient être utilisées pour saper ses efforts. L'application en cours des régimes de sanction paraît être l'élément majeur concourant à la diminution drastique du kidnapping.

5. Les régimes de sanctions bilatérales et multilatérales visant la lutte contre la criminalité...

14. Les régimes de sanctions adoptés au plan multilatéral, via la Résolution 2653 (2022) du 21 octobre 2022 de l'ONU, et au plan bilatéral, notamment par le Canada et les États-Unis, paraissent être le principal facteur ayant conduit à la diminution des enlèvements en Haïti pour le dernier trimestre de l'année, ce qui a influencé le bilan annuel.

5.1. Chefs de gang

15. **Jimmy Cherisier**, *alias* « **Barbecue** », chef de la coalition G9 an fanmi e alye (famille et alliés) a été sanctionné par les Nations Unies (Résolution 2653), le Canada, les États-Unis, la Grande Bretagne, la Suisse. Les autres chefs de gangs savent qu'ils seront aussi sanctionnés.
16. En outre, dans le cadre du programme « Transnational Organized Crime Rewards Program », le Département d'État américain a annoncé le 7 novembre 2022 des récompenses allant jusqu'à 3 millions de dollars à tous ceux qui aideraient à capturer trois chefs de gangs accusés d'être présumés responsables de l'enlèvement contre rançon des 16 citoyens américains en Haïti en octobre 2021 : **Joseph Wilson** (alias Lanmo Sanjou), dirigeant du gang 400 Mawozo opérant principalement à la Croix-des-Bouquets ; **Jermaine Stephenson** (alias Gaspiyay), dirigeant aussi du gang 400 Mawozo ; **Vitelhomme Innocent**, chef du gang Kraze Barye opérant à Torcelle et à Tabarre.

¹ Le Nouvelliste : « Enquête/Corruption, L'ULCC gèle les fonds de l'ex-DG des douanes Romel Bell », 21 décembre 2022.

[Le Nouvelliste | L'ULCC gèle les fonds de l'ex-DG des douanes Romel Bell](#)

² [Kidnapping: bulletin Juillet-Août-Septembre 2022 \(#9\) – CARDH](#)



5.2. Personnalités politiques et du monde des affaires

17. Les mécanismes de sanctions, dont l'application est en cours, visent aussi et surtout ceux qui soutiennent les gangs (financements et autres) et qui sont dans le trafic d'armes et de munitions, la contrebande, la drogue, le blanchiment... Ces sanctions visent les vrais « maîtres » du kidnapping et de la criminalité en Haïti. Pour comprendre le contexte amenant à l'adoption des régimes de sanctions et leur nature, consultez « Régimes de sanctions des États-Unis, du Canada et du Conseil de sécurité pour contenir la criminalité en Haïti : Contexte géopolitique, résultats, enjeux et perspectives » publié le 21 novembre 2022 sur le site du CARDH³.
18. Dans l'étude intitulée : « Développement du kidnapping en Haïti : 23 janvier 1973, enlèvement spectaculaire ! »⁴, publiée le 15 novembre 2021, la COC a expliqué que le kidnapping, tel qu'on le connaît aujourd'hui, était un déplacement d' « axe ». Des gens des zones populaires sont utilisés et organisés à cette fin (armes, munitions, équipements, stratégies...). Cependant, ils profitent du système et de sa rentabilité (des centaines de milliers de dollars américains) pour faire leur propre kidnapping, s'organiser, se renforcer et se développer.
19. En plus des plaques officielles, de police et de service de l'État, des plaques corps diplomatiques⁵ sont aussi utilisées pour kidnapper les gens et d'autres activités criminelles.
20. Dans la matinée du 8 juin 2022, une voiture corps diplomatique CD-00414 a ouvert le feu sur une patrouille de police à Bourdon (Rue Théodule). Parmi les trois policiers de la patrouille, un grièvement blessé est par la suite décédé le 26 juin 2022 à l'hôpital Bernard Mevs (Elgo Saint-Juste, 31^{ème} promotion)⁶.
21. Une voiture du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) détenue par les bandits a été utilisée pour tuer le policier Luckson Misère qui venait de déposer son enfant à l'école à Pernier, son corps a été emporté.
22. C'est n'est que tardivement huit plaques d'immatriculation officielles, diplomatiques et de la police ont été communiquées à l'opinion par la police le 20 juin : *I-00884 ; I-01015 ; I-01001 ; I-01046 ; I-01189 ; I-00984 ; OF-4079 ; CD-00414*. (Consultez le bulletin #8, publié le 30 juin 2022, commentaires et conclusion, page 6 et suivants et suivants)⁷.

³ [CARDH-Sanctions-ONU_USA_CANADA-Criminalite-en-Haiti-Novembre-2022 \(2\).pdf](#)

⁴ [Cellule d'observation de la criminalité-COC – CARDH](#)

⁵ Le 6 juin 2022, deux ressortissants belges à bord d'un véhicule corps diplomatique ont été enlevés à Pétiouville et la plaque de la voiture a été emportée.

⁶ Selon les informations recueillies, les hommes circulaient à bord d'un Toyota Land Cruiser (Zo reken), immatriculé Corps diplomatique.

⁷ [CARDH-Kidnapping-Avril-Mai-Juin-2022-1 \(2\).pdf](#)



23. Aujourd'hui des zones résidentielles tendent à devenir des foyers de kidnapping contrôlés par les gangs : Frères, Thomassin, Laboule...
24. *L'augmentation au plan qualitatif ou quantitatif du kidnapping coïncide souvent avec des revendications politiques.* A titre d'exemples :
- i) enlèvement suivi de séquestration de l'ambassadeur et du consul américains, Clinton Knox et Ward Christensen le 23 janvier 1973 (libération des prisonniers politiques détenus à Fort Dimanche comme exigence) ;
 - ii) augmentation spectaculaire des enlèvements entre fin 2004 et 2006 (retour du président Jean-Bertrand Aristide comme revendication) ;
 - iii) augmentation significative du kidnapping aux mois de septembre et d'octobre 2021 (respectivement 117 et 140 cas recensés) coïncidant avec la lutte contre l'administration Ariel Henry revendiquée par G9 an fanmi e alye (familles et alliés) et des « Jovenelistes ». (Pour plus de détails, consultez le bulletin #7, publié le 30 mars 2022, point 10, page 4 et suivants)⁸.
25. Les réseaux criminels (trafic d'armes, de munitions, des êtres humains et de la drogue, de blanchiment...) ont-ils profité ou provoqué des troubles politiques pour accélérer le kidnapping ? En revanche, les batailles politiques ont-elles des liens étroits avec le kidnapping ou celui-ci est-il un levier politique ?
26. *Le kidnapping peut avoir des motifs économiques, de règlement de comptes et autres.* Le 16 octobre 2012, Coralie et Nicolas Moscoso, âgés de 23 et 24 ans (nationalité étrangère) ont été kidnappés par un gang dirigé par l'homme d'affaires Clifford Brandt, en raison d'un contrat de vente de voitures avec l'administration Michel Martelly, fraîchement entrée en fonction, torpillés et récupérés par leur père (voir bulletin #8, §28).
27. L'ordonnance du 5 mars 2015 a envoyé par-devant le tribunal criminel le gang Galil, dirigé, entre autres, par Woodly Ethéart, alias Sonson La Familia. Pour : « enlèvement suivi de séquestration contre rançon, assassinat, trafic illicite de stupéfiants, vol de véhicules, détention illégale d'armes à feu, faux et usage de faux, usurpation de titre, blanchiment des avoirs, complicité de blanchiment des avoirs et association de malfaiteurs » (voir bulletin # 8, § 30).
28. Dans le cadre de l'application des sanctions bilatérales, plusieurs personnalités politiques et du monde des affaires ont été sanctionnées par le Canada et les États-Unis. D'autres listes seront sous peu publiées. En outre, les Nations Unies travaillent actuellement sur leur liste. Les sanctions adoptées par le Conseil de Sécurité seront imposables à tous les États, conformément aux prescrits de l'article 25 de la Charte⁹.

⁸ Kidnapping : bulletin janvier, février et mars 2022 – CARDH

⁹ Les Membres de l'Organisation conviennent d'accepter et d'appliquer les décisions du Conseil de sécurité conformément à la présente Charte.



29. Une deuxième étude sur les régimes de sanctions sera publiée par le CARDH (consultez le site du CARDH pour accéder à la première étude : [Régimes de sanctions des États-Unis, du Canada et du Conseil de sécurité pour contenir la criminalité en Haïti : Contexte géopolitique, résultats, enjeux et perspectives – CARDH](#))
30. Une partie de l'argent du kidnapping sert à acheter des armes et des munitions. Il y aurait une stratégie visant à maintenir les groupes dans un conflit permanent. Une autre partie est blanchie...
31. Pour la COC, c'est surtout ces mécanismes de sanctions qui expliquent fondamentalement cette diminution drastique du kidnapping et de la violence politique, deux phénomènes coïncidents.
32. Toutefois, le CARDH ne soutient pas que toutes les personnes sanctionnées soient véritablement impliquées dans le kidnapping, d'autant que les régimes de sanctions portent sur plusieurs infractions.